



Vice-eersteminister
en minister van Sociale Zaken
en Volksgezondheid

Frank Vandenbroucke

Organisation
Nom Prénom
Titre/fonction
Rue numéro
CP Ville

Votre référence

XXXXXXXXXX

Dossier traité par

Prénom Nom

Notre référence

Initiales/n° IND.

Contact via

info@vandenbroucke.fed.be

Annexe(s)

/

Date

Bruxelles, le xx xx xxxx

Cher / chère xxxx,

La santé est notre bien le plus précieux. Afin de préserver la qualité de nos soins de santé, nous devons non seulement investir, mais aussi réformer. Les défis ne sont pas des moindres, comme vous en faites sans doute l'expérience au quotidien. Nous venons à peine de maîtriser la crise du Covid (du moins nous l'espérons) que nous sommes déjà confrontés à une autre crise, avec une inflation galopante et des prix de l'énergie sans précédent. Dans le même temps, la pénurie de personnel reste aiguë, alors que de nombreux hôpitaux doivent encore rattraper les retards en matière de soins.

Je sais que vous faites de gros efforts pour tout régler, tant sur le plan budgétaire qu'organisationnel. Je vous en suis très reconnaissant, et je tiens à vous remercier et à vous féliciter, vous et votre personnel, une fois de plus.

Il y a exactement deux ans, le 12 novembre 2020, l'accord social pour les secteurs non marchands fédéraux était signé. Ses derniers éléments sont en train d'être mis en place, comme je l'indique dans la note ci-jointe. Cet accord social était important, mais il n'est évidemment pas suffisant pour répondre à tous les défis d'aujourd'hui. C'est pourquoi j'ai lancé une concertation sur un « Agenda de l'avenir pour le personnel soignant ». Entre-temps, nous avons également pris quelques mesures supplémentaires : ces mesures vous donnent des leviers que vous pouvez mettre en œuvre immédiatement pour trouver des bras supplémentaires.

Lors du récent conclave budgétaire, nous avons également décidé d'accorder au secteur non marchand un soutien ponctuel mais substantiel en 2023. Et le 17 octobre dernier, le Conseil général de l'INAMI a approuvé le budget 2023 des soins de santé.

Vous trouverez en annexe une note fournissant un aperçu de ce que toutes ces décisions signifient pour vous, et des leviers que vous pouvez donc actionner dès maintenant. La note vous permettra de vous familiariser avec :

1. Les mesures récentes pour faire face à la crise du personnel
2. Les mesures récentes pour faire face à la crise des coûts
3. La liquidation de l'aide fournie pendant la crise du Covid
4. Les investissements dans la transformation numérique
5. Les investissements dans les soins psychiatriques

Bien que je me rende compte que les besoins sont très importants, il s'agit là tout de même d'investissements considérables, qui s'ajoutent souvent aux budgets normaux pour l'assurance maladie. Le gouvernement y attache également des conditions, dans le but de protéger les ménages et d'encourager le conventionnement dans le corps médical.

Ces investissements sont nécessaires. Des réformes sont également nécessaires. C'est pourquoi nous continuons à travailler sur le financement et l'organisation des hôpitaux avec toute notre conviction. Cette réforme doit être réfléchie et prendra du temps. Nous jetons les bases d'une approche pluriannuelle visant à changer de cap, avec quatre objectifs en tête : (1) moins d'incitation à la surconsommation et plus d'engagement en faveur de la santé ; (2) moins de complexité et plus de transparence ; (3) moins de conflits, de concurrence et plus de coopération ; (4) moins de suppléments et plus de sécurité tarifaire.

Je sais que vous partagez bon nombre de ces objectifs. Je vous tends donc la main avec conviction pour collaborer de manière proactive et constructive à toutes ces petites et grandes réformes.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées,

Frank VANDENBROUCKE
Vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique